

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse |
| <b>Herausgeber:</b> | Verband Schweizerischer Privatschulen  |
| <b>Band:</b>        | 64 (1991)  |
| <b>Heft:</b>        | [5]  |
| <b>Artikel:</b>     | Première rencontre après l'unification   |
| <b>Autor:</b>       | Kamber, Markus   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-852271">https://doi.org/10.5169/seals-852271</a>  |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sen ausreichende Beherrschung einer zweiten Sprache zu erreichen. Einer der Faktoren des Problems liegt sicher in der Verbindung mit Schule: Die Fremdsprache als Fach, das montags um halb zehn bis zehn nach zehn und mittwochs von elf bis zwanzig vor zwölf unterrichtet wird und sonst inexistent ist, kann nicht sinnvoll gelernt werden. Sie wird zum blossen Prüfungsstoff, der – wie anderer Prüfungsstoff auch – kurze Zeit später vergessen ist. Sprachen lernt man nur durch Sprechen – «learning by doing» gilt nirgendwo so wie hier.»

Einige durch Privatschulen eingeleitete Experimente des Unterrichts im Wechsel zwischen Mutter- und Zweitsprache werden zeigen, ob damit ein erfolgreicher Beitrag zur individuellen Mehrsprachigkeit geleistet werden kann.



---

VSP-NACHRICHTEN  
INFORMATIONS DE LA FSEP

---

**Assemblée générale 1991 de la  
Fédération suisse des écoles privées  
au château de Hünigen, Konolfingen**

**Première rencontre  
après l'unification**

*Markus Kamber*

Bien que l'année commerciale de la nouvelle fédération suisse des écoles privées (nouvellement élue le 19 mai 1990 à Locarno) se bouclera à la fin de l'année 1991, la direction de la fédération a invité ses membres à se réunir à Konolfingen déjà après une année d'épreuves. Il ne s'agissait pas seulement de se rendre compte du travail fourni depuis la fondation; avant tout, les responsables voulaient saisir l'occasion pour consolider le pont érigé entre les écoles privées de Suisse romande et de Suisse alémanique.

Henri Moser, Genève, médiateur sensible et expérimenté, conscient de son influence entre Alémaniques et Romands, a pu souhaiter la bienvenue à 120 représentants des écoles privées.

Alors que, selon la tradition, les Suisses alémaniques sont habitués à un secrétariat central et savent qu'il est indispensable de payer une obole à cette centrale pour lui assurer un bon fonctionnement, les écoles privées romandes doivent, elles, s'habituer à cette nouvelle structure et aux consé-

quences financières qui en découlent. Pendant des décennies, elles ont, avant tout, porté leur attention à l'influence qu'elles exerçaient auprès des cantons et ont travaillé avec eux.

---

### **Henri Moser avec diplomatie et prudence**

---

La matière enseignée avait la priorité chez les Alémaniques (cela entraîne automatiquement la négligence des prises d'influences régionales) alors que la préférence des Romands allait pour la régionalisation (cela entraîne un renoncement automatique pour des actions d'envergure nationale et la sauvegarde d'intérêt). Il s'agissait de corriger ces tendances et, cela étant entendu de part et d'autre de la Sarine, la création, il y a un an, d'une nouvelle fédération en avait été l'aboutissement. Une symbiose au sein de la structure d'organisation devrait effacer ces manques. En Suisse romande, il s'agit de s'affilier aux groupements professionnels et, en Suisse allemande, il convient de fonder des groupements régionaux et de les activer. Un premier bilan intermédiaire pouvait être maintenant tiré. Proportionnellement à leur importance, les écoles privées de tout le pays étaient représentées à Konolfingen.

---

### **La structure d'organisation se concrétise**

---

Avec les trois groupements régionaux fondés entre-temps, les écoles suis-

ses alémaniques ont rempli leurs obligations. La section valaisanne AVEP (anciennement UVEP) adhérera prochainement à la FSEP. Les écoles privées de Suisse romande s'étant largement rattachées aux groupements professionnels, on ose parler là d'un premier pas couronné de succès sur le chemin de la concrétisation.

---

### **Approche prudente pour solution dynamique**

---

A la longue, et pour une gestion dynamique de la fédération et la réalisation des objectifs fixés, il conviendra d'assurer un financement permettant la continuité, la prise en considération du développement des coûts et la motivation des responsables. Avec sa prudence habituelle, Henri Moser s'est également préoccupé de cette question. Lors d'un sondage d'opinion consultatif, une nette majorité des personnes présentes s'est prononcée en faveur d'une réglementation de cotisation préconisant trois catégories, selon la grandeur des écoles en question. Par rapport à cela, le modèle basé sur la somme des salaires ainsi que celui prenant en compte les chiffres d'affaires n'avaient aucune chance. L'itinéraire est maintenant jalonné pour la direction de la fédération qui pourra ainsi, lors de la prochaine assemblée générale, élaborer les demandes de financement correspondantes.

---

## **Le rapport du secrétaire de la fédération**

---

Avec son compte-rendu, Markus Fischer, avocat et secrétaire de la fédération, a été assigné à une tâche difficile. D'un côté, il ne voulait pas faire grand cas de choses qui vont de soi et, d'un autre côté, il fallait montrer aux écoles membres que le secrétariat est entré de la phase de planification dans celle de la réalisation et que, entre les intervalles fixés, le fonctionnement projeté a été obtenu. Les remarques du secrétaire de la fédération portent donc surtout sur des considérations d'avenir.

---

## **L'esprit helvétique ou l'union fait la force**

---

La nouvelle FSEP a été fondée à Locarno avec beaucoup d'enthousiasme et d'optimisme. 250 écoles organisées en fédération et avec des statuts équilibrés ont aplani le fossé que représente le célèbre «Röschtigraben». Peut-être ainsi avons-nous donné un exemple d'un nouvel esprit helvétique, lequel permet, malgré la particularité des langues, d'ériger une fédération d'écoles privées qui traite les voix italienne et française à pied d'égalité avec la majorité Suisse allemande. Les Romands et les Tessinois ont pris connaissance du fait qu'ils doivent se joindre à des groupements professionnels et les Suisses allemands ont fondé leurs sections. Cette phase sera terminée à l'assemblée générale de

1992. Avec l'adoption du nouveau système de cotisations, la consolidation de la fédération a abouti et, à partir de là, la FSEP est ou devrait être en mesure de mener une politique fédérative à long terme.

---

## **Bulletin de la fédération, statistiques et guide des écoles privées**

---

Les premiers pas dans cette direction ont déjà eu lieu. Sous la direction du président de la fédération, un groupe de travail a été constitué qui a pour tâche d'encourager la création d'une nouvelle Revue Suisse d'Education. Le groupe de travail «statistique» a l'intention de mener une enquête sur les données des écoles de la fédération afin que la FSEP puisse faire valoir son poids politique et économique à l'extérieur et, en même temps, l'évaluation du matériel statistique devrait aider les membres de la fédération lors de la planification de leur politique d'entreprise. La mise sous presse du nouveau guide des écoles privées a été faite sous pression du temps et des personnes étrangères à la fédération ont dû également apporter leur aide.

---

## **Compléter l'offre des prestations de services**

---

Grâce à la mise sur pied d'œuvres d'entraides appartenant à la fédération (par ex. garantie sans réserve et application du niveau de la qualité de nos écoles, médiateur entre écoles

privées et élèves de ces écoles en cas de litiges, conseils de gestion d'entreprises et juridiques, réalisation de cours de formations complémentaires pour maîtres d'écoles, etc.), l'offre des prestations de la FSEP pourrait être complétée.

---

### **PR – nouvel élan pour une tâche prioritaire de la fédération**

---

Un fonds spécial en relations publiques (PR) permettrait d'assurer la parution régulière dans tout le pays de rapports de presse et de reportages sur les écoles privées. Des actions d'envergure nationales et, selon les cas, régionales, auraient pour but de valoriser d'une façon marquante la réputation des écoles privées dans la population et auprès des autorités. Les membres de la fédération, presque exclusivement, pourraient largement profiter de ce travail de relations publiques. A côté de ce travail PR axé sur l'extérieur, il y a aussi celui qu'il convient d'appliquer au sein de la fédération. Par une politique d'information appropriée, il nous tient tout particulièrement à cœur d'informer nos écoles sur les changements relatifs aux conditions-cadres politico-économiques. Ainsi, les décisions appropriées pourront être prises à temps.

---

### **Engagement renforcé dans la politique de formation**

---

Somme toute, la direction de la fédération, et donc également le secréta-

riat, auront la tâche d'observer la politique d'éducation nationale et internationale et, par des prises de positions adéquates, resp. des démarches politiques de parlementaires nous étant favorables au Parlement fédéral ou aux parlements cantonaux, devront essayer d'influencer les décisions concernant la formation en notre faveur.

---

### **Maquette polyglotte**

---

Le texte intitulé «L'éducation en Suisse – hier et aujourd'hui» a donné lieu à un tirage à part édité en anglais, espagnol, français, allemand, italien et japonais et qui ne demande qu'à être propagé dans le monde entier. Nous pensons en particulier aux manifestations qui sont organisées à l'étranger à l'occasion de CH 91. En particulier les écoles comptant des élèves étrangers attendent de ces mesures publicitaires une réaction pleine de succès.

---

### **Membres potentiels**

---

Lors d'un court abrégé, Henri Moser a esquissé les membres potentiels de la FSEP. Ceux-ci sont sans doute également à recruter dans les professions paramédicales ainsi que dans les formations touchant le domaine de la gastronomie où plus de 80% des intéressés se préparent dans des écoles privées au monde du travail.

---

## **Données statistiques servant à des décisions importantes**

---

Elisabeth Zillig, directrice du centre scolaire Feusi, a fait part des enquêtes en cours concernant des données statistiques demandées auprès des écoles privées, ceci au nom du groupe de travail statistiques. Ces données devraient contribuer à renforcer et à étayer des démarches politiques et des arguments. En même temps, il est prévu d'aider les membres de la fédération lors de la planification de leur propre politique scolaire.

---

## **Un hôte de marque**

---

Pour sa première assemblée générale, la FSEP a pu compter sur la participation active du *Prof. Dr Iso Camartin*, président de la commission fédérale de maturité. Le thème de son exposé engagé et animé fut consacré au pluralisme culturel dans l'éducation en Suisse. Nous espérons pouvoir en publier la teneur dans la prochaine Revue Suisse d'Education.

---

## **Gymnase suisse en Europe**

---

En élaborant la nouvelle ordonnance sur la maturité, la commission fédérale de maturité est en train de formuler une stratégie commune d'application et de réunir les forces nécessaires à sa réalisation. Pour cela, quelques prémisses sont de rigueur:

- la maturité représente la maturité d'esprit nécessaire pour accéder aux hautes écoles. Aujourd'hui encore, l'engagement dans la voie du gymnase est historiquement couronnée de succès, et il ne s'agit pas de mettre en jeu une telle chance de formation.
- la commission est prête à examiner d'autres voies, celles-ci ne devant toutefois pas écarter le gymnase.
- la jeunesse n'est également pas intéressée à une maturité de faculté. Bien plus, la maturité doit pouvoir ouvrir des portes d'avenir. Un choix pris dans le passé doit aussi pouvoir être corrigé sans subir trop de dommages.
- la voie du gymnase ne doit pas être trop exclusive. La diversité de la maturité doit être maintenue. Alors qu'en France 80% des écoliers terminent le baccalauréat, pas même un sixième des écoliers suisses passent l'examen de maturité. L'entrée aux hautes écoles en Suisse se fait avec d'autres critères et nous nous défendons pour notre jeunesse contre un quelconque minimalisme.
- la réalité est bien trop diversifiée pour qu'un type de maturité unique soit satisfaisant.

---

## **L'Europe et ses langues**

---

Le pluralisme culturel de notre pays ne va pas de soi. L'intégration européenne avec des structures toutes nouvelles engendrera des problèmes nouveaux dont les solutions incomberont à des personnes ayant la capacité

de penser. En Suisse également, il est faux de penser que la langue maternelle plus l'anglais suffiront à la communication de demain. Nous ne pouvons nous permettre un tel appauvrissement. Ainsi, en Suisse, les portes ouvertes vers d'autres cultures se fermeraient irrémédiablement.

## Diversification culturelle

Pour notre pays, l'année 1848 a été plus importante que 1291. Il y a 153 ans, des nations ont été édifiées le long des frontières linguistiques. Qu'il ait alors été possible de créer une Confédération dans une période d'excitations nationalistes relève d'un coup de maître. Le plurilinguisme et, par cela, la capacité de communication, n'était pas du tout donnés. Et pourtant, il fut possible de réunir des gens de conditions socioculturelles différentes en une communauté fédérale. La discussion jurassienne justement montre le danger de l'éclatement d'une position qui veut ne comprendre les différences que dans un sens radical. Une société multiculturelle doit se protéger de telles émotions.

## Structures fédérales et autonomie locale

Les structures politiques et sociales sont ainsi conçues que pratiquement chaque minorité se retrouve dans un quelconque domaine important de la vie, dans la majorité. Si cette constellation ne se fait pas, une cohabitation

devient impossible. – Dans la vision européenne avec des centres régionaux, nous avons, en Suisse, des positions intéressantes à offrir.

## Plurilinguisme comme état naturel

Nous ne devons pas pratiquer le culte de la langue maternelle. Les langues appartiennent aux hommes comme la géographie aux lieux. Nous ne sommes pas les seuls à subir le plurilinguisme, un exemple parmi d'autres étant l'Inde. Notre but est d'apprendre les langues pour découvrir d'autres horizons et non pas pour être confrontés avec des livres. Il ne suffit pas de professer le plurilinguisme mais il faut aussi le vivre.



## Erfolg ist lernbar

- **Sprachschule** im Free-System®  
Einzel-, Gruppen- und Firmenkurse
- **Computerkurse**
- **Maschinenschreiben**
- **Handelsschule**
- **Tageshandelsschule**
- **Arztgehilfennenschule**

SPRACHEN HANDEL ARZTGEHILFEN

**Bénédict**

|            |                            |
|------------|----------------------------|
| ST. GALLEN | <b>TEL. 071 · 22 55 44</b> |
| ZÜRICH     | <b>TEL. 01 · 242 12 60</b> |
| WINTERTHUR | <b>TEL. 052 · 22 38 22</b> |
| LUZERN     | <b>TEL. 041 · 23 96 26</b> |